

13 mai 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 13 mai 2005

MCOPLIT 2005

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la participation d'un navire belge à l'opération MCOPLIT 2005. Celle-ci consiste à nettoyer une zone d'explosifs des première et deuxième guerre mondiale en Mer Baltique, à entraîner une flotille multinationale et à collecter des données sur l'environnement maritime local.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la participation d'un navire belge à l'opération MCOPLIT 2005. Celle-ci consiste à nettoyer une zone d'explosifs des première et deuxième guerre mondiale en Mer Baltique, à entraîner une flotille multinationale et à collecter des données sur l'environnement maritime local.

L'opération aura lieu entre le 23 et le 31 mai 2005, au large du port lituanien de Klaipeda. Durant la première et la deuxième guerre mondiale, des milliers de mines ont été mouillées par l'Allemagne et l'Union soviétique pour bloquer les approches des ports lettons, lituaniens et estoniens. Par la suite, dans les années soixante, la Marine soviétique a déversé dans cette zone d'importantes quantités de munitions périmées. Les objets détectés par le navire belge, le Bellis, seront dans la plupart des cas identifiés et neutralisés à distance et seuls les engins explosifs identifiés et connus pourront être détruits (directive alpha). La participation belge s'élève à 46 militaires. Toutes les mesures seront prises pour garantir au maximum la sécurité de l'équipage et du navire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe